

L'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC



Des nouvelles du Club des 50 ans et plus

par Françoise Gagnon

Photographie Cynthia Blanchette

Le club des 50 ans et plus de Saint-Ulric vous invite à leur local tous les mardis de 13h15 à 15h45.

Diverses activités sont organisées selon les goûts des personnes présentes: cartes, Skip Bo, jeu de dés, Scrabble, etc.

Vous pourrez également vous procurer vos cartes de membres pour l'année 2018.

Café et biscuits seront aussi au rendez-vous.

Bienvenue à tous!

Appel de candidature Comité consultatif d'urbanisme

par Louise Coll, GMA, directrice générale et secrétaire-trésorière [418 737-4341, st-ulric@lamatanie.ca]



La Municipalité de Saint-Ulric est à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste au sein du Comité consultatif d'urbanisme. Le comité étudie et soumet des recommandations au Conseil municipal sur toutes les questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction, conformément à l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Vous êtes intéressé par la réglementation municipale et le développement de votre municipalité? Vous avez quelques heures par mois de disponibles? Veuillez transmettre vos coordonnées et les raisons qui vous incitent à faire partie de ce comité à Louise Coll, directrice générale, en communiquant par téléphone.

Information à retenir

La séance du Conseil municipal aura lieu le **lundi 5 février à 19h30.**

Le mois prochain, elle aura lieu le **lundi 5 mars à 19h30.**



SOMMAIRE

Info-municipalité pages 1 à 4
Info-organismes pages 1, 4 à 8
Bien-être page 8
Place aux lecteurs page 8

Note de la rédaction

L'opinion des lecteurs exprimée dans L'Ulricois n'engage que l'auteur de chaque article et ne reflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.

L'Ulricois refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.

Date de tombée : le 15 du mois précédant la publication.

Date de publication : début de chaque mois, sauf en janvier.

Faites parvenir vos textes à :
ulricois@gmail.com

Équipe du journal

Delphine Charmoille
présidente, trésorière
(responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné
vice-présidente, secrétaire
(correction et rédaction)

Cynthia Blanchette
administratrice
(graphisme et mise en page)

Monique Belley
administratrice

Suzanne D'Astous
administratrice

Impressions : Alliance 9000 418 629-5256

Rappel important de quelques règlements municipaux

Règlement sur la qualité de vie

9.5 Stationnement de nuit durant la période hivernale

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public ou dans un stationnement municipal entre 23h et 7h pendant la période du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Enlèvement et déblaiement de la neige et de la glace

9.18 Actions prohibées

Il est interdit à toute personne de pousser, transporter, déposer ou jeter par quelque moyen que ce soit, la neige ou la glace aux endroits suivants:

- a) sur les trottoirs, la chaussée et les fossés;
- b) dans l'emprise d'une rue de manière à ce qu'elle obstrue la visibilité d'un panneau de signalisation routière;
- c) dans un endroit public;
- d) sur les bornes d'incendie;
- e) dans un cours d'eau.

La présente interdiction ne s'applique pas aux employés de la Municipalité dans l'exercice de leurs fonctions ni aux personnes autorisées par la Municipalité.

Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal

Exigences relatives à un branchement aux égouts (sanitaires et pluviaux):

3.1 Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer à ses frais et maintenir en bon état une soupape de sûreté (clapet de non-retour) afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

3.2 Les normes d'implantation et d'entretien des soupapes de sûreté (clapet de non-retour) sont celles prescrites par

le Code national de plomberie – Canada 1995 (CNRC 38728F) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002 et le National Plumbing Code of Canada 1995 (NRCC 38728) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002, publiées par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies du Conseil national de recherche du Canada.

3.3 Tous les amendements apportés au Code national de la plomberie après l'entrée en vigueur du présent règlement en font également partie à une date déterminée suite à une résolution en ce sens adoptée par le Conseil municipal conformément à l'article 6 (6^e) de la *Loi sur les compétences municipales*.

3.4 Dans le cas d'un immeuble déjà érigé, le propriétaire bénéficie d'un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer à cette obligation.

3.5 Au cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet de non-retour) conformément au présent règlement, la Municipalité n'est pas responsable de dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égout.

Lumières de rues

Lorsque vous constatez qu'une lumière de rue est défectueuse, n'hésitez pas à appeler immédiatement au bureau municipal. Les employés font une certaine surveillance, mais il est impossible de faire la tournée des lumières tous les soirs. Nous comptons donc sur votre coopération. Veuillez toutefois noter que parfois il y a des périodes d'attente pour la réparation des lampadaires; l'entrepreneur est averti, mais certaines contraintes l'empêchent d'effectuer les réparations dans un délai rapproché.



Sports d'hiver au Centre des loisirs

par Chantal Poirier, animatrice municipale
[418 737-4176, anim.st.ulric@gmail.com]

Vous souhaitez profiter pleinement de l'hiver à Saint-Ulric? Pourquoi ne pas venir faire un tour au Centre des loisirs? Patins, raquettes et gym sous le même toit.

Des raquettes, hommes, femmes et enfants, sont disponibles au coût de 2\$ par jour. Il est préférable de réserver par courriel ou téléphone avant de passer.

Nous vendons des cartes de membres du Club de ski de fond et raquettes. Nous avons, à Saint-Ulric, une piste qui mérite le déplacement (merci au nouveau comité)!

Vous avez des patins en bon état que vous songez à donner? Nous vous invitons à les offrir à la population de Saint-Ulric par le biais du Centre des loisirs. Déposez-les au 3070, avenue du Centenaire. Ce geste nous permet de prêter gratuitement des patins afin de profiter de notre magnifique patinoire (Merci Omer, pro de la glace!).

Au plaisir de se croiser sous zéro cet hiver!

Ouverture de la patinoire

jeudi	18h30 à 19h30	patin libre
	19h30 à 21h00	hockey
vendredi	18h30 à 19h30	patin libre
	19h30 à 21h00	hockey
samedi	13h00 à 15h00	patin libre
	15h00 à 17h00	hockey
	18h30 à 19h30	patin libre
dimanche	19h30 à 21h00	hockey
	13h00 à 15h00	patin libre
	15h00 à 17h00	hockey

Ski s'passe en Matanie - Première édition

par Chantal Poirier, animatrice municipale
[418 737-4176, anim.st.ulric@gmail.com]



Cet hiver, votre belle région sera envahie par les activités du «Ski s'passe en Matanie»! Toute la population de La Matanie sera appelée à se déplacer dans les différentes localités afin de bouger, d'accumuler les autocollants pour leur «Ski s'passe» et de remplir un coupon de participation pour le grand tirage. Cette année, dix activités permettront aux jeunes de participer au concours aux quatre coins de la MRC.

Le «Ski s'passe en Matanie», c'est quoi? C'est très simple! Tout d'abord, les jeunes du primaire recevront, dans leur sac à dos, un dépliant de l'événement avec la programmation des activités. Il leur faut ensuite participer aux activités qui se tiendront du 20 janvier au 24 février, accumuler les autocollants qu'ils recevront lors de leur

participation et remplir un coupon de participation à chaque fois. Lorsque la période d'activités prendra fin, le grand tirage sera effectué et les jeunes courront la chance de remporter des prix en lien avec l'activité physique. Chaque coupon est une chance au tirage.

Ski de fond, raquettes, initiation du curling, fête de l'hiver, glissade, journée en plein air et bien d'autres sauront vous divertir et vous faire bouger partout en Matanie!

Soyez prêts à bouger cet hiver!

Une initiative de la Table en loisir de La Matanie.



Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia



Adresse de circonscription
121, avenue Fraser, Matane (Québec) G4W 3G8
Téléphone : 418 562-0371
Téléphone sans frais : 1 877 462-0371
Télécopieur : 418 562-7806
Courriel : pascal.berube.matn@assnat.qc.ca

PRENEZ PLACE!
assnat.qc.ca

Suivez-nous:





Ski s'passe EN MATANIE

- PREMIÈRE ÉDITION -
DU 20 JANVIER AU 24 FÉVRIER

SKI S'PASSE EN MATANIE, C'EST QUOI?

UNE PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS OFFERTE DANS TOUTE LA MATANIE POUR LES 0-100 ANS

UN CONCOURS DESTINÉ AUX JEUNES DE 0-12 ANS. CHAQUE FOIS QUE TU PARTICIPES, TU REMPLIS UN COUPON DE PARTICIPATION POUR LE GRAND TIRAGE FINAL. PLUS TU PARTICIPES, PLUS TU AS DE CHANCES DE GAGNER !

DATE	MUNICIPALITÉ	ACTIVITÉ	LIEU
20 JANVIER 10H30-12H	PETIT-MATANE	HOCKEY FAMILIAL SUR GLACE COMPÉTITION AMICALE : ENFANTS, VENEZ DÉFIER VOS PARENTS!	PATINOIRE DE PETIT MATANE, 45 CHEMIN DE LA FORGE, PETIT MATANE
20 JANVIER 13H30-16H	SAINTE-PAULE	INITIATION AU CURLING VENEZ VIVRE UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE CURLING. L'ÉQUIPEMENT EST FOURNI.	CENTRE COMMUNAUTAIRE 102 RUE BANVILLE
27 ET 28 JANVIER 9H30 - 16H	MATANE	RANDONNÉE EN RAQUETTES LE CLUB DE SKI DE FOND DE MATANE METTRA À LA DISPOSITION DE LA POPULATION DES PAIRES DE RAQUETTES. POUR VOUS INITIER OU DÉCOUVRIR NOS SENTIERS.	CLUB DE SKI DE FOND DE MATANE RUE DU GOLF, MATANE
3 FÉVRIER 13H-16H30	LES MÉCHINS	PORTES OUVERTES À LA MAISON DES JEUNES LE REFUGE GLISSADE ET CONSTRUCTION DE FORTS EN NEIGE.	MAISON DES JEUNES LE REFUGE, 108 RUE PELLETIER, LES MÉCHINS
4 FÉVRIER 10H	SAINTE-ULRIC	RALLYE-CHAUSSETTES APPORTE TES RAQUETTES OU TES SKIS ET VIENS PARTICIPER EN FAMILLE À NOTRE RALLYE BIEN SPÉCIAL.	STATIONNEMENT DE LA PISTE DE SKI DE FOND, ROUTE CENTRALE, SAINT-ULRIC
10 FÉVRIER 10H30-12H	PETIT-MATANE	DISCO SUR GLACE VIENS DANSER SUR LA GLACE!	PATINOIRE DE PETIT MATANE, 45 CHEMIN DE LA FORGE, PETIT MATANE
10 FÉVRIER 13H30-16H	SAINTE-PAULE	INITIATION AU CURLING VENEZ VIVRE UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE CURLING. L'ÉQUIPEMENT EST FOURNI.	CENTRE COMMUNAUTAIRE 102 RUE BANVILLE
10 FÉVRIER 13H30	SAINTE-JEAN-DE-CHERBOURG	APRÈS-MIDI EN PLEIN-AIR CHASSE AUX TRÉSORS ET TIRE D'ÉRABLE. DU PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE.	HALTE DES MONTAGNES, 5 RANG 8, SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG
17 FÉVRIER 13H-18H	SAINTE-LÉANDRE	FÊTE DE L'HIVER GLISSADE SUR CHAMBRE À AIR, FEU DE JOIE, FEUX D'ARTIFICES, SOUPER DE HOT-DOGS, TRAÎNEAUX À CHIENS, PATINAGE, HOCKEY ET SKI DE FOND.	ÉCOLE DE ST-LÉANDRE, 2975 RUE PRINCIPALE, SAINT-LÉANDRE
17 FÉVRIER 13H30	SAINTE-ADELME	PLEIN-AIR SUR GLACE LA GLACE SERA DIVISÉE EN 2 : PATINAGE LIBRE, HOCKEY, CHOCOLAT CHAUD ET POP-CORN. DU PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE.	PATINOIRE (DERRIÈRE LA MUNICIPALITÉ), 138 RUE PRINCIPALE, SAINT-ADELME
18 FÉVRIER 10H-16H	BAIE-DES-SABLES	PORTES OUVERTES AU CLUB DE SKI DE FOND VENEZ DÉCOUVRIR NOS SENTIERS ET NOTRE CHALET. NOUS AVONS QUELQUES PAIRES DE SKIS POUVANT ACCOMMODER DES GENS QUI VOUDRAIENT ESSAYER LE SKI DE FOND (SUR RÉSERVATION). UN SENTIER DE RAQUETTES EST MAINTENANT ACCESSIBLE VIA L'ENTRÉE B DU CLUB DE SKI DE FOND.	CLUB DE SKI DE FOND DE BAIE-DES-SABLES, ROUTE DION, BAIE-DES-SABLES
24 FÉVRIER 9H	SAINTE-FÉLICITÉ	RANDONNÉE DE RAQUETTES LE CLUB DE SKI DE FOND METTRA À LA DISPOSITION DE LA POPULATION DES PAIRES DE RAQUETTES. POUR VOUS INITIER OU DÉCOUVRIR NOS SENTIERS	CENTRE SPORTIF, 149 RUE ST-JOSEPH, SAINTE-FÉLICITÉ



La Ligue de balle donnée de Saint-Ulric

La ligue de balle donnée amicale de St-Ulric désire remercier les généreux commanditaires des équipes de la saison 2017 :
Bar le Rendez-vous, Ferme Multi Ressources, Location Matane, Marché Dubé, Gîte Confort et Chocolats,
Entreprises d'Auteuil et fils, Salon Nathalie Carrier, Atelier électronique et la Chouette Librairie.

Au plaisir de vous retrouver en 2018!



Chronique du 150^e de Saint-Ulric

par Lucette Lavoie



En ce début d'année glacial, recevez nos plus chaleureux souhaits de bonheur et de santé. Nous vous remercions de nous suivre et espérons vous intéresser tout au long des saisons.

Depuis avril 2015, le comité se réunit mensuellement pour élaborer un plan d'action intéressant afin que chaque Ulricois se sente de la fête en 2019. Que de démarches, de rencontres et d'idées échangées! Nous sommes fiers du travail accompli et apprécions grandement la collaboration de tous les comités et autres groupes qui ont présenté des propositions de participation. Sincères remerciements à nos commanditaires et nos partenaires pour leur appui. Voilà, nous sommes rendus dans le dernier droit et nous pouvons déjà vous annoncer que le 150^e sera à la hauteur des Ulricois.

Nous avons fait plusieurs activités de financements: brunch de la fête des

Mères, spectacle à l'église avec le groupe Amarre & Basse, hommage à nos soldats dans le projet *Effort de Guerre* et la production d'un calendrier, paré de photos anciennes racontant notre histoire. Nous sommes à notre deuxième édition, un moyen important de financement pour le comité et pour vous un précieux souvenir à garder. Vous avez oublié de l'acheter? Il est encore temps de le faire! Vous possédez le 2017... intéressant de continuer avec un 2018 et il y aura un 2019.

Les points de vente: Marché Dubé, Municipalité de Saint-Ulric et Galerie d'art Lucette Lavoie à Saint-Ulric, Dépanneur Chez B à Baie-des-Sables et La Chouette Librairie et Aux Folies de Julie à Matane. Pour les gens de l'extérieur, l'achat se fait par courriel: comite150@gmail.com.

Depuis sa création, l'exécutif est très restreint, mais sans relâche, nous avons

gardé le cap qui était de mobiliser la population. Des sous-comités se sont formés cependant, comme les activités se multiplient, nous devons augmenter l'effectif. Nous avons besoin d'une implication dynamique au sein du comité. Vous avez à cœur la réussite des fêtes du 150^e? Le comité vous attend. Pour information: 418 556-9215 ou lebeauyves@msn.com.



Club de ski de fond et raquettes de Saint-Ulric

par Hervé Lamarre

Les cartes de membres sont toujours en vente au Marché Dubé (Richelieu) ainsi qu'au Centre des loisirs.

Nous avons une nouvelle réglementation concernant les chiens. Ils sont interdits sur la piste de ski de fond, par contre, ils sont autorisés sur la piste de raquettes et doivent être en laisse.

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook. Vous y trouverez les activités du Club, les conditions de nos pistes et vous pouvez également nous laisser vos commentaires.



En terminant, nous avons prévu une activité dans le cadre de *Ski s'passe en Matanie*. L'évènement s'intitule *Rallye-chaussettes* et il aura lieu le dimanche 4 février à compter de 10h. Nous vous attendons au stationnement de la piste. Apportez vos skis ou vos raquettes et venez vous amuser avec nous!



3275, Rang 5 Ouest
C.P. 1004
Saint-Ulric, Québec
G0J 3H0

418 737-4075



Déjeuner crêpes

par le CDLRB



Le Comité de développement local de la Rivière-Blanche organise un déjeuner crêpes afin de célébrer la Saint-Valentin. Crêpes sucrées, crêpes salées, fruits frais et beaucoup d'amour seront au rendez-vous le dimanche 18 février entre 10h et 13h au gymnase de l'école Mgr. Belzile.

Les billets sont disponibles au Marché Dubé, au Gîte Confort et Chocolats, au Bar le Rendez-Vous et au Gym au coût de 7\$ pour les enfants et 12\$ pour les adultes. Les fonds amassés sont destinés à la future résidence pour personnes âgées de Saint-Ulric.

On vous y attend nombreux!

Un grand merci du Comité d'entraide de Saint-Ulric

par Fernande Charette



Noël est passé!

Une autre année a débuté avec tous nos espoirs et nos souhaits.

Mais il ne faut pas passer sous silence le beau partage qui a été vécu et qui nous a permis de remettre à vingt foyers un panier de Noël.

Ensemble, nous avons été capables de soutenir des familles de notre belle communauté.

Merci pour les provisions et les dons en argent. Merci! Merci!

Des nouvelles du Festival de Sculptures d'Art Populaire de Saint-Ulric

par Yves Brunet, président



Festival de Sculptures d'Art Populaire de Saint-Ulric

Nous sommes à préparer l'édition 2018 du Festival qui se tiendra les 27, 28 et 29 juillet prochains.

Cette année, le Festival comprendra une expo-vente des œuvres d'une vingtaine de sculpteurs en art populaire du Québec (possiblement à l'école Mgr. Belzile), un concours de girouettes et vire-vent en plein air avec un volet jeunesse au Parc-des-Rives, une conférence sur le livre «Les patentés du Québec», un encan d'antiquités, le tirage d'une sculpture d'art populaire, des ateliers de fabrication de vire-vent avec les jeunes de Saint-Ulric en collaboration avec la Municipalité et de l'animation populaire.

Plusieurs sculpteurs ont déjà manifesté leur intention de participer.

L'an dernier, nous avons dû annuler le Festival faute de financement. Nous sommes maintenant enregistrés comme organisme de bienfaisance à l'Agence du revenu du Canada, ce qui nous autorise à donner des reçus d'impôt pour les dons reçus (20\$ et plus). Ceci nous autorise à faire des demandes de dons auprès de fondations et autres organismes.

Comme par les années passées, nous aurons besoin de la collaboration de bénévoles pour faire un succès de cet événement qui fait connaître Saint-Ulric et attire de plus en plus de visiteurs.

Nous ferons connaître le programme détaillé vers la fin avril.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec:

Guy Ouellet, trésorier: 418 737-4733, guy1956@outlook.com

Pascal Gauthier, responsable des bénévoles: 418 556-9860, pascalgauthier01@gmail.com

Richard Lamarre, secrétaire: 418 556-9092, richcoeurdelion1957@hotmail.com

Yves Brunet, président: 514 692-5470, yves.brunet.01@videotron.ca

Pour faire un don au Festival, consultez notre page web: <http://festivalsculptureartpopulaire.com/soutenez-le-festival/>. Nous vous ferons parvenir ensuite un reçu pour fins d'impôt par le courrier.

Au plaisir de vous voir lors du Festival!

LES ENTREPRISES

9167-9258 Qué inc.

Saint-Ulric (Québec) 418 737-9137 transp.fredpelletier@outlook.fr



Confiez-nous vos travaux au meilleur prix! Prix compétitifs!

Transport de gravier et terre mixte
Concassé
Installation septique
Transport hors normes
Terrassement
Excavation
Déneigement





Invitation à se joindre à la Chorale de Saint-Ulric pour célébrer les fêtes du 150^e en 2019

par René Beaulieu, directeur de la Chorale de Saint-Ulric



Nous sommes en préparation d'une soirée-spectacle au cours de laquelle la chorale vivra une nouvelle expérience de chants populaires et partagera la scène avec un artiste professionnel et quelques artistes de la région. Pour ce faire, nous souhaitons regrouper un plus grand nombre de choristes.

Nous proposons un nouveau mode de fonctionnement de nos pratiques: nous aurons une rencontre toutes les deux semaines, le mardi, de 19h à 20h30 à la sacristie puis, afin de faciliter l'apprentissage des chants, nous remettons à chacun un enregistrement (CD) de ses partitions. Ainsi,

chacun aura le loisir de choisir quelques moments libres entre deux pratiques pour maîtriser les pièces musicales du programme.

Le répertoire sera composé de chants folkloriques et de chansons populaires connues.

Si vous êtes intéressé et désirez en savoir un peu plus sur le projet, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au 418 737-4727.

Imaginez les moments de plaisir et les souvenirs qui resteront d'avoir chanté au 150^e de Saint-Ulric!

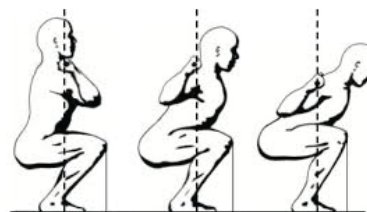
L'équipe du Gym St-Ulric

par Karen Lamarre

Le gym est ouvert depuis maintenant quatre mois et nous sommes fiers de ce qui a été accompli et de l'accueil de nos membres. Nous espérons que si vous n'avez pas encore eu la chance de visiter les lieux et de discuter avec nous, vous prendrez quelques minutes pour venir nous rencontrer.

Le 8 janvier dernier, nous avons eu la chance d'avoir, en collaboration avec le CISSS de Matane, la visite de Marie-Philip Bouffard, agente en prévention et promotion des saines habitudes de vie et kinésiologue de profession. Elle est venue discuter de l'activité physique et ce fut très instructif. Nous l'inviterons sûrement de nouveau pour aborder d'autres thèmes. Pour tous nos événements, suivez notre page Facebook Gym St-Ulric.

Dès le lundi 5 février à 19h, et cela pour chaque lundi de février, venez découvrir ou perfectionner les mouvements de base de l'entraînement (squat, fente, planche, push-up, etc.).



C'est gratuit pour les membres du gym; 5\$ pour les non-membres.

Nous sommes ouverts du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 15h à 21h et les samedis de 9h à midi.

Vous êtes lève-tôt et aimeriez vous entraîner entre 6h30 et 9h? Faites-nous part de votre intérêt par courriel (gym.st.ulric@gmail.com), par Facebook (Gym St-Ulric) ou par téléphone (418 737-4176).

Au plaisir de vous rencontrer!

Toute l'équipe du gym Karen Lamarre, Jérôme Royer, Yves Boulay; nos charmants bénévoles Odette Ross, Alain Jr. St-Pierre ainsi que votre animatrice en loisirs Chantal Poirier.



Conception - Impression - Reliure

Partenaire:



Graphisme / Web / Impression
Affichage / Objet promo

www.alliance9000.com

commande@alliance9000.com



Desjardins

Caisse de La Matanie

Votre force financière!

Un seul numéro
pour nous rejoindre :
418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric :

Francine Gagné, agente services aux membres
poste 7148640

Line Paquet¹, conseillère services aux membres
poste 7148656

1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Le Cercle de Fermières

par Françoise Gagnon,
responsable des communications



INFO-ORGANISMES

Le Cercle de Fermières de Saint-Ulric tiendra sa prochaine réunion le lundi 5 février à 13h30 au sous-sol de l'église.

À toutes les femmes qui aimeraient se joindre à nous, notre organisme est sans but lucratif et apolitique. Nos objectifs principaux sont l'amélioration des conditions de vie de la

femme et de la famille et la transmission de notre patrimoine culturel et artisanal.

Vous pouvez visiter notre site Internet au www.cfq.qc.ca ou notre page Facebook ou venir nous rencontrer lors de nos réunions.

Bienvenue à vous toutes!

La générosité

par Francine Rémillard,
massothérapeute



Qu'est-ce que la générosité?

C'est la qualité de quelqu'un qui se montre bienveillant, indulgent par sa grandeur d'âme. C'est la qualité du don, d'un geste, d'une parole.

La générosité peut faire toute une différence dans la vie des gens que l'on côtoie. Cela embellit la vie autour de nous tant pour celui qui donne que pour celui qui reçoit.

En 2018, soyons davantage conscients de l'impact de la générosité qui se manifeste souvent dans de petits gestes. Qu'est-ce que je peux faire personnellement et collectivement afin d'apporter ma contribution dans des gestes de cœur?

Le bien-être se retrouve dans la générosité!



BIEN-ÊTRE

Rendez-vous avec la famille

par Réal Lévesque, p.m.é.

Qu'en est-il aujourd'hui, au quotidien, de cet amour parents-enfants?

Il est durement mis à l'épreuve.

Force nous est de constater que, dans notre société actuelle, souvent les deux parents travaillent à l'extérieur du foyer et des ados sont souvent laissés seuls à la maison.

Alors que je visitais une polyvalente pour présenter des diapositives sur les Philippines, une professeure me partageait après la classe ce qu'un jeune lui avait confié: «Moi, je ne vois presque jamais mes parents. Ma mère me dit que le frigidaire est plein, que je ne manque de rien ici.»

En écoutant cela, je me suis mis à penser au vécu émotif de ces jeunes vivant et grandissant dans ce que sont nos familles d'aujourd'hui: le stress du gagne-pain en plus de vivre parfois dans des familles nouvellement recomposées ou monoparentales.



PLACE AUX LECTEURS

Alors que j'étais étudiant à Rimouski et que j'étais bénévole pour laver des planchers de familles pauvres qui en faisaient la demande, j'ai le souvenir d'une mère abandonnée par son mari qui me confiait: «Réal, je pense au suicide, je suis sans raison de vivre.» Nous avons parlé et en partant, je lui dis tout simplement: «Si jamais vous passez à l'acte, svp appelez-moi et j'irai chercher vos enfants pour les placer dans une famille d'accueil.» Deux semaines passent et je reçois un téléphone et elle me dit: «Réal, j'ai repris goût à la vie. Ah oui! J'ai décidé de vivre pour mes enfants, car avec la fugue de mon mari, je ne les voyais plus, je voyais seulement la peine qu'il m'avait causée.»

